

Poursuivi par la Caisse d'épargne, Mediapart mis en examen pour diffamation

PARIS (AFP) - Le site internet d'informations Mediapart a été mis en examen lundi pour diffamation à la suite de la publication d'une série d'articles mettant en cause la Caisse d'épargne qui a déposé dix plaintes, a-t-on appris auprès de l'avocat de Mediapart.



Edwy Plenel, directeur de publication de Mediapart, en 2005 à Paris
(© AFP/Archives - Jacques Demarthon)

Le directeur de la publication du site, Edwy Plenel, le journaliste Laurent Mauduit, auteur de cette série de sept articles publiés entre le 28 janvier et le 2 février, ont été mis en examen par la juge Muriel Josié, selon Me Jean-Pierre Mignard.

Ces mises en examen font suite à quatre des dix plaintes avec constitution de partie civile déposées par la Caisse nationale des Caisses d'épargne, par le président de son directoire Charles Milhaud et son directeur général Nicolas Mérindol.

Les six autres plaintes devraient conduire à de nouvelles mises en examen de MM. Plenel et Mauduit pour diffamation dans les prochains jours. Au total, quatre juges, dont Mme Josié, sont chargés d'instruire ces plaintes.

Les articles visés par la CNCE évoquaient notamment un manque de fonds propres de la banque au regard de ses obligations réglementaires, un projet de plan social ou encore des déconvenues de la banque dans la crise des "subprimes".

Dans l'un des passages visés par les plaintes, Mediapart justifiait cette enquête sur L'Ecureuil. "Les Caisses d'épargne sont en quelque sorte un double cas d'école : de certains des travers qui affectent le capitalisme français; de la priorité que nous donnerons à l'enquête économique dans le projet Mediapart", affirmait le site.

Réagissant sur le site à cette série de plaintes, Edwy Plenel a défendu l'enjeu de "la libre investigation en matière économique".

Pour Me Jean-Pierre Mignard, ces articles ont été réalisés "de bonne foi et présentent toutes les caractéristiques de sérieux de l'enquête".

"Nous démontrerons qu'il s'agit d'un procès, qui par les risques financiers qu'il fait courir à Mediapart, vise à le faire disparaître", a déclaré Me Mignard à l'AFP, estimant dans une allusion à la crise des marchés financiers que "la CNCE déploie une énergie qui ferait mieux d'être déployée ailleurs".

Publié le: 13/10/2008 à 17:18:55 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/poursuivi-par-a143808.html>